

ÉDITO

Le douzième coup de minuit qui marquait le début de l'année 2024, a marqué aussi la naissance de l'Association Territoriale des PEP Loire Dômes Allier. Ce fait remarquable est le fruit d'un travail intense du CODIR des PEP42 associé à un petit noyau d'administrateurs des PEP63 et des PEP42. Ceci étant posé, le plus dur reste à faire...

Nous passons donc de deux associations regroupées en une seule et nous devons en faire de même pour tous les services et commissions qui gravitaient autour et dans ces deux associations : les banques, les mutuelles d'assurances, les ARS, les départements, les différentes commissions, les CSE, les négociations salariales...L'harmonisation sera longue et complexe. Le premier CA s'est tenu à Clermont pour un premier état des lieux. Sur les 24 administrateurs élus (12 du 42 et 12 du 63), 20 étaient présents ou représentés.

Enfin, comme un peu une symbolique de la réussite de notre fusion, je dois, avant le 31 mars 2024 signer le CPOM commun avec l'ARS et le département pour tous nos établissements et services (42 et 63). Même si on peut souligner que les crédits qui nous sont alloués ne sont pas à la hauteur de nos espérances, nous avons été écoutés et entendus et c'est pour nous un gage de confiance et de sécurité pour les 4 années à venir.

Et pendant ce temps, comme vous pourrez le lire dans ce journal, le premier des PEP Loire Dômes Allier, nous sommes, aux PEP, plus que jamais en action tant sur un plan culturel que professionnel et social et ce dans les deux départements.

Bonne lecture et bonne découverte de la nouvelle Association Territoriale.

JF.PAYRE

VIE ASSOCIATIVE

- ❖ 1^{er} Conseil d'Administration à Clermont-Ferrand
- ❖ Commission Vigilance Bientraitance

L'AT PEP LDA EN ACTION

- ❖ Un ouvrier de l'ESAT Pepith donne des cours de musique
- ❖ Projet Voix Plurielles à l'IME de Theix

ACTUS PRO

- ❖ Education thérapeutique du patient
- ❖ Service civique- mission handicap



VIE ASSOCIATIVE

1^{er} Conseil d'Administration à Clermont-Ferrand

C'est dans les locaux de l'ancien siège des PEP63 que s'est tenu le premier CA de l'AT PEP LDA. Sur les 24 administrateurs, 15 étaient présents physiquement, 2 y assistaient en visio et 3 avaient donné un pouvoir. Le quorum étant atteint, la barre de la majorité absolue placée à 11 voix, le CA pouvait se dérouler. C'était un choix fort de l'association que ce premier CA de l'AT PEP LDA se déroule à Clermont. D'autres sites, notamment le DAI S.Veil à Montrond ou l'IME de Theix pourront aussi être exploités pour le déroulement des futurs CA.

Plusieurs points importants étaient inscrits à l'ordre du jour : la validation des trois représentants de l'AT PEP LDA amenés à siéger au CA de l'ARPEP (Association Régionale Auvergne Rhône Alpes). Ce seront Lydie CHARDERON, René DIMIER et Jean-François PAYRE. Les administrateurs procédaient ensuite à la désignation des administrateurs référents des établissements. Ce sont eux qui participeront aux CVS respectifs. Des points d'informations complétaient l'ordre du jour.



Jean-Paul CHAMPEAUX succède à Odile FAVERJON

Avant de lever la séance, le président, au nom de l'ancien CA des PEP42 tenait à rendre hommage à Odile FAVERJON. Celle-ci demeure toujours membre du nouveau CA de l'AT PEP LDA mais elle a été pendant une douzaine d'années, secrétaire générale des PEP42 et a participé activement à sa reconstruction pendant les « années difficiles ». Odile n'a jamais rechigné à la tâche et a su



répondre toujours présente pour s'impliquer dans la vie de l'association. Qu'elle en soit remerciée.

C'est Jean Paul CHAMPEAUX, ancien président des PEP63 qui lui succède et je ne doute pas de son implication dans ces nouvelles fonctions, lui qui a été un artisan actif de la fusion PEP63 et PEP42.

JF. PAYRE

Commission Vigilance Bientraitance -CVB

Depuis 2022, la commission vigilance bientraitance (CVB), composée d'administrateurs et de professionnels de l'association, peut intervenir pour formuler des recommandations aux directions d'établissements et de services sur des situations complexes à risque de rupture de parcours ou qui mettent en difficultés les équipes professionnelles. Pour cela, elle écoute, analyse les situations transmises, apporte des préconisations, des pistes d'actions pour les équipes et les cadres. Elle pourra être sollicitée pour donner un avis au bureau associatif dans le cadre de réflexions éthiques qui pourraient lui parvenir.

Les administrateurs ont participé à une réunion institutionnelle dans tous les DAI pour présenter la CVB. Après une formation sur la démarche éthique donnée par une sociologue, la CVB est intervenue sur 8 situations complexes et a organisé un échange de savoir-faire et d'expériences entre les professionnels des deux DITEP.



De gauche à droite : Christine RUBIÈRE, Sylviane MERLE-JOUE, Odile FAVERJON, Marc DESJEUNES, Léila BRUNEAU, Cyrille DAUDEY, Stéphane BOIRON, Stéphanie MONTET.

La commission peut aussi mobiliser des professionnels pour appuyer ses réflexions. En travaillant actuellement sur la charte éthique « le bien agir », elle a pu interroger Marc DESJEUNES, directeur du centre de vacances Valcoline afin de recueillir des situations concrètes susceptibles de questionner au regard des valeurs de laïcité.

Aujourd'hui, les équipes de direction sollicitent la CVB sur de nombreux sujets :

- Laïcité en établissements et services
- Respect de la présomption d'innocence, quel suivi pour le coupable présumé
- Vie affective et sexuelle pour les adolescents et jeunes majeurs
- Adultes : vie autonome en appartement et responsabilité des professionnels / Limite de l'accompagnement.

O. FAVERJON

L'AT PEP LDA EN ACTION

Un ouvrier de l'ESAT Pepith donne des cours de musique

Une nouvelle collaboration entre le DAI Loire Sud et le DAI Social et Professionnel a vu le jour.

Depuis novembre 2023, Laurent PACORET, musicien, travailleur de l'ESAT PEPITH intervient auprès du groupe musique de l'IME les 4 Vents.

Laurent PACORET partage avec les jeunes sa passion pour la musique et leur offre l'occasion de découvrir différents instruments.

Ce groupe musique, qui se réunit tous les vendredis matin, est composé de 6 jeunes accompagnés par Marion ROMEZY, monitrice éducatrice. La musique est utilisée comme outil éducatif pour favoriser l'expression, la créativité et le bien-être.



Laurent PACORET fait découvrir ses instruments de musique aux jeunes de l'IME les 4 Vents.



Pour Laurent PACORET, la transmission de son savoir et de sa passion est source d'épanouissement. Ces moments de partage sont ainsi bénéfiques à tous. ...

Ce projet se poursuit sur le premier semestre 2024 avec pour objectif une représentation devant les professionnels et les familles en juin 2024

Projet Voix Plurielles à l'IME de Theix



L'IME de Theix a répondu à un appel à projets « Culture et santé » qui a permis d'impulser depuis septembre 2023 un projet « culture » construit et animé en partenariat avec la Comédie de Clermont (scène nationale) et l'association L'Onde porteuse.

L'atelier intitulé « Voix plurielles » permet aux jeunes de faire entendre leur voix en enregistrant des podcasts à partir des spectacles choisis et vus dans le cadre de la programmation de La Comédie de Clermont-Ferrand.

Pour les jeunes de l'IME de Theix, c'est l'opportunité de découvrir le spectacle vivant et ses métiers, de choisir des spectacles selon leurs goûts, d'apprendre à exprimer leur point de vue, de donner leur avis...

Un temps fort a été programmé le mercredi 13 décembre en soirée à La Comédie de Clermont-Ferrand pour les familles et les jeunes.

Les jeunes ont pu présenter le projet et réaliser un plateau radio en direct avec l'aide d'un journaliste.

Le buffet a été servi par l'IME avant que tous assistent à la représentation du spectacle « Dans ton Cœur ».

Au programme

18h-19h :
Présentation du projet Paroles Plurielles par les jeunes et les partenaires du projet.

19h-20h :
Buffet confectionné par les jeunes de l'IMPRO

20h-21h10 :
Spectacle *Dans ton cœur*
Cirque - Durée : 1h10
À partir de 6 ans

Cet évènement a rassemblé une centaine de personnes : parents, jeunes et professionnels de l'IME.

ACTUS PRO

Education thérapeutique du patient

Selon la Haute Autorité de Santé, l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie quotidienne avec une maladie chronique.

Convaincues de la complémentarité que permettrait l'ETP avec la dynamique engagée au sein de l'équipe du SESSAD Victor Duruy, les professionnelles ont bénéficié des 6 jours de formation sur la fin d'année 2022 et le début 2023. Avant tout, l'ETP est une posture éducative (versus prescriptive) quotidienne que choisissent les professionnelles, comme un outil supplémentaire, pour accompagner le jeune et sa famille à **devenir acteurs à part entière** des accompagnements et rééducations :

- aider le jeune et sa famille à mieux comprendre son fonctionnement
- découvrir et s'approprier des astuces
- améliorer la qualité du quotidien

La formation a permis de nombreuses mises en pratique et ateliers, de laquelle l'équipe est ressortie avec des constructions collectives et une mise en œuvre effective dès la fin de formation. A noter qu'un patient partenaire, Président d'une association (F-Acteur Dys) a été formé avec l'équipe.

Afin d'aller au bout de la démarche engagée, un programme répondant aux exigences réglementaires et aux recommandations de la HAS a été déposé à l'ARS en étroite collaboration avec l'équipe du Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages (CRTLA) du CHU de Clermont-Ferrand et validé en janvier 2024. Cette validation ouvre de nouvelles perspectives : un service médico-social porteur d'un programme quasi exclusivement porté habituellement par le secteur sanitaire et la prise en compte de la chronicité des troubles.

Les professionnelles du Sessad du Cézallier s'engagent à leur tour dans cette dynamique, en ayant débuté la formation sur les vacances scolaires de février 2024.

S.COLLOT

Service civique mission handicap

Le service civique, c'est avant tout un engagement au service de l'intérêt général qui permet aux jeunes volontaires de réaliser une mission en faveur de la cohésion nationale et de la solidarité. Encadré, le service civique a une durée de 6 à 8 mois et s'inscrit dans 10 thématiques prioritaires : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisir... 2 formations sont obligatoires, la Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) et les valeurs de la république.

Les personnes en situation de handicap âgées de 16 à 30 ans peuvent s'engager avec le soutien de Sarah GHODBANE, chargée de mission volontariat et engagement. C'est ainsi qu'elle a pu accompagner Yacine, une personne avec des difficultés de motricité dans son projet pour trouver une structure d'accueil. Il « est aujourd'hui accueilli au sein d'une école où il peut proposer de l'aide aux devoirs, réaliser l'accueil des enfants, proposer des activités »...

Avec un agrément de 8 services civiques par an, Sarah



se donne comme objectif ambitieux d'accompagner 15 personnes en situation de handicap. Alors, elle multiplie les démarches auprès des structures du champ du handicap qui sont souvent « réticentes »...

L.VIALETTE

A vos agendas

Assemblée générale AT PEP LDA : 19 juin 2024 à Montrond Les Bains

SOLIDARITÉ **ÉGALITÉ** **CITOYENNETÉ** **LAÏCITÉ**

Les
pep
Loire Dômes Allier
La solidarité en action